

Depuis octobre 2005, un comité opérationnel a donc été mis sur pied pour répartir sur plusieurs épaules les tâches dévolues à la répondante. Ainsi, les personnes qui composent ce comité sont :

Lucie Corriveau, MSSS,

Carole Albert, DSP Estrie, qui agit à titre de répondante auprès du MSSS,

Laurence Grandmont, DSP Côte-Nord,

Francine Hubert, DSP Montréal,

Renée Levaque, DRSP Capitale-Nationale.

Le mandat du comité opérationnel consiste à :

- proposer les grandes orientations ainsi que la planification des interventions pour adoption par les membres de la Table;
- planifier et préparer les rencontres de la Table;
- préparer les demandes de financement pour l'opération de la Table;
- préparer la programmation annuelle du « Flash Herbe à poux »;
- élaborer la stratégie de liaison avec le réseau de la santé et assurer le relais avec les partenaires de ce réseau.

L'herbe à poux n'a qu'à bien se tenir puisque la Table québécoise sur l'herbe à poux prend de la vigueur! En effet, depuis le mois de mars dernier, la Table a pris un tournant historique. Ainsi, les membres se regroupent au centre de visio-conférence des agences de santé et de services sociaux de leur région respective et les rencontres se déroulent dans un cadre virtuel. En diminuant significativement les temps de transport de même que les dépenses associées, cette nouvelle façon de faire a permis à la Table d'accueillir de nouveaux membres, dont les DSP de la Côte-Nord, des Laurentides, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Mauricie-Centre-du-Québec et de l'Outaouais. La Table compte donc maintenant 23 membres dont :

- dix Directions de santé publique, soit Capitale-Nationale, Côte-Nord, Estrie, Laurentides, Lanaudière, Mauricie-Centre-du-Québec, Montérégie, Montréal, Outaouais, Saguenay-Lac-Saint-Jean;
- cinq ministères provinciaux, soit Affaires municipales et des Régions, Agriculture, Pêches et Alimentation, Développement durable, Environnement et Parcs, Santé et Services sociaux, et Transport de même qu'un ministère fédéral, soit Agriculture et Agroalimentaire Canada;
- le monde municipal par le biais de la Fédération québécoise des municipalités et de l'Union des municipalités du Québec;
- le Réseau québécois des Villes et Villages en santé;
- l'Union des producteurs agricoles;
- l'Ordre des agronomes du Québec;
- l'Association de lutte contre l'Ambrosia;
- Hydro-Québec.

Les membres de la Table débordent d'énergie et d'idées nouvelles et les prochaines années sont très prometteuses. Avec le concours de ses partenaires privilégiées, soit les municipalités québécoises, la TQHP promet une lutte contre l'herbe à poux plus féroce que jamais.



Le Flash herbe à poux est réalisé par l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie

Rédaction: Diane Lyse Benoit, Gaétan Bourgeois, Renée Levaque, Louis-Marie Poissant

Coordonnatrice: Fabienne Gauthier

Rédactrice en chef: Anne-Marie Blain

Révision des textes: Hélène Giroux

Québec

www.tqhp.qc.ca

TABLE QUÉBÉCOISE



sur l'HERBE à POUX

Le Flash

HERBE À POUX

Bulletin d'information, volume 7, numéro 1, juin 2006

La TQHP et ses grands chantiers pour les trois prochaines années

par Renée Levaque, DRSP de la Capitale-Nationale

Beaucoup de travail a été abattu dans le cadre du plan d'action 2004-2006. Si l'heure est au bilan, les membres de la Table ont également convenu par consensus d'un plan d'action pour les trois prochaines années, soit de 2006 à 2008. Ainsi, ce qui apparaît primordial pour les membres de la Table, c'est :

- 1 - de poursuivre la campagne de sensibilisation au regard de la lutte contre l'herbe à poux en amorçant la phase II;
- 2 - d'assurer la diffusion des résultats du rapport portant sur les coûts de santé reliés à l'herbe à poux;
- 3 - d'assurer le plus de visibilité possible à la Table;
- 4 - de développer un projet de démonstration permettant d'illustrer les avantages à concerner les efforts de tous les intervenants dans le dossier de la lutte et du contrôle de l'herbe à poux;
- 5 - d'assurer un suivi des recommandations contenues dans le rapport publié il y a deux ans et portant sur l'implication des municipalités dans la lutte contre l'herbe à poux;
- 6 - de définir une stratégie relativement aux changements climatiques et leurs impacts sur la propagation de l'herbe à poux;
- 7 - de définir une stratégie pour encourager la recherche sur les moyens de contrôle de l'herbe à poux dans les cultures, particulièrement dans la culture du soya sans herbicide.

Pour ce faire, les membres de la Table se sont regroupés au sein de petits comités de travail. Leur première tâche est de développer un plan de travail spécifique à chaque chantier d'ici septembre prochain. Comme certains des chantiers se prolongeront dans le temps alors que d'autres seront plus ponctuels, certains chantiers permettront à la Table de s'adjoindre de nouveaux collaborateurs. Les membres sont plus qu'enthousiastes de mener à bien ces chantiers.

Quand peut-on observer les premières plantules d'herbe à poux?

Diane Lyse Benoit, Ph.D. et Gaétan Bourgeois, Ph.D.

Centre de recherche et de développement en horticulture, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Saint-Jean-sur-Richelieu

La biologie de la petite herbe à poux

La petite herbe à poux (*Ambrosia artemisiifolia* de son vrai nom scientifique ou « common ragweed » en anglais) est une espèce annuelle que l'on retrouve en colonies sur les terrains pauvres et bouleversés: le bord des routes, les terrains vacants, les gazons brûlés par le calcium. La petite herbe à poux fait partie de la même famille que les marguerites et les tournesols (Asteraceae). C'est une plante buissonnante, au port dressé pouvant atteindre de 30 à 200 cm de hauteur. Les feuilles sont opposées à la base et alternes dans le haut de la tige et sont profondément découpées (comme une feuille d'œillet d'inde). Les premières à apparaître ont 3 lobes bien distincts. Comme pour le maïs, les fleurs mâles et femelles d'une même plante sont séparées (plante monoïque). On retrouve à l'extrémité des tiges les fleurs mâles regroupées en longs épis qui produisent d'énormes quantités de pollen très léger que le vent transporte. C'est ce pollen qui cause la rhinite allergique, communément appelée le « rhume des foins ». Les fleurs femelles, très discrètes, sont situées à l'aisselle des feuilles. Une fois fécondée par le pollen, chaque fleur forme un fruit appelé akène qui contient

une seule graine. Au Québec, un plant sous des conditions favorables de croissance peut facilement produire jusqu'à 60 000 graines. Ces graines sont dormantes (état de vie ralentie) lors de leur chute à l'automne. Mais après 2 à 4 mois sous des conditions froides, les graines sortent de leur dormance et n'attendent que les conditions printanières pour débiter leur germination. Elles germent généralement à partir de la couche supérieure du sol, soit de 0 à 2,5 cm. Si elles sont enfouies à des profondeurs excédant 15 cm, les graines seront maintenues en dormance forcée et pourront survivre dans cet état pendant une trentaine d'années.

L'émergence au printemps

Dès que la neige fond et que le sol se réchauffe un peu ($> 7^{\circ}\text{C}$) les graines d'herbe à poux peuvent germer. Par contre, lorsque la température du sol dépasse 30°C , les graines perdent leur pouvoir de germination et retournent en dormance jusqu'au printemps suivant (Figure 1). Pour la région de Montréal, ces températures élevées du sol sont généralement atteintes vers la mi-juin. Si on brasse le sol durant la période normale de germination de l'herbe à poux (mi-mai à la fin mai), on risque de stimuler sa germination, d'accélérer le phénomène d'émergence et d'augmenter le nombre de plants d'herbe à poux (Figure 2). Si on travaille le sol régulièrement au cours de cette période et que l'on détruit les plantules d'herbe à poux, on peut épuiser la réserve de graines dans le sol.

Un modèle mathématique pour prédire le développement de l'herbe à poux

Basé sur des données expérimentales recueillies au Québec et en Ontario, un modèle mathématique qui utilise les températures enregistrées dans une région et les moyennes des 25 à 30 dernières années a été développé pour prédire la croissance de la petite herbe à poux par l'équipe de recherche en bioclimatologie et modélisation de Gaétan Bourgeois (Ph.D.). Cet outil, très utile pour les gestionnaires ou responsables de terrain, permet de prédire le moment où sera atteint un stade végétatif précis de l'herbe à poux dans une région. Il permet ainsi de planifier les campagnes de sensibilisation et de contrôle ou, éventuellement, de prédire le début de la production de pollen.

À titre d'exemple, dans le cadre d'une campagne d'arrachage de l'herbe à poux au stade de 8 feuilles pour la région de la Montérégie, le modèle aurait prédit que le stade aurait été atteint les 1^{er} juin 2003, 24 mai 2004 et 2 juin 2005 alors qu'en 2006, il était prévu vers le 26 mai. Si vous êtes intéressé à participer à la mise au point de ce modèle pour votre région, veuillez communiquer avec l'équipe de recherche de Gaétan Bourgeois à l'adresse électronique suivante: cipra@agr.gc.ca.

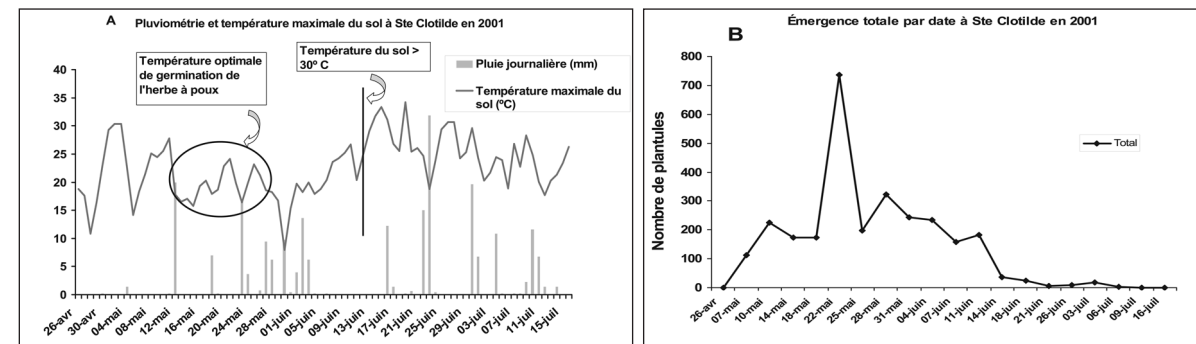


Figure 1. A) Distribution de la pluviométrie et de la température maximale du sol et B) Nombre total de petite herbe à poux observé dans des parcelles expérimentales en 2001 à Sainte-Clotilde en Montérégie.

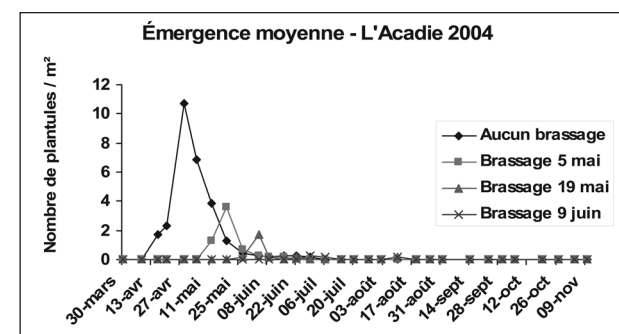
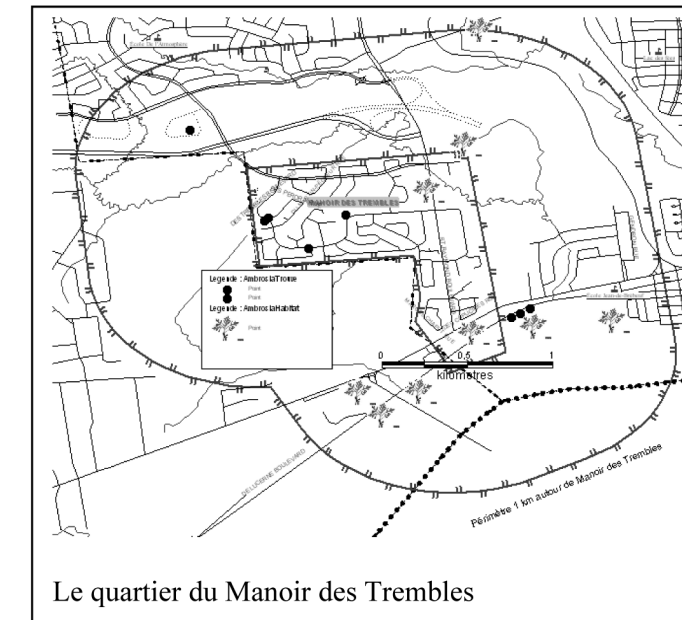


Figure 2. Influence du brassage de sol en surface sur l'émergence de la petite herbe à poux au printemps 2004.

Les citoyens du Manoir des Trembles à Gatineau se mobilisent pour éradiquer l'herbe à poux

Louis-Marie Poissant, agent de planification-programmation sociosanitaire
Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais



Les citoyens du quartier du Manoir des Trembles à Gatineau (environ 5 000 personnes, 1,5 km²) ont décidé que leur quartier serait, à partir de 2006, un quartier sans herbe à poux. Leur quartier est relativement isolé des autres quartiers par un golf, un parc régional, la rivière Gatineau et une autoroute. Cela a facilité la délimitation du territoire à éradiquer. La présence d'une association de quartier, d'un site internet du quartier (www.manoirdestrembles.org) et d'un journal de quartier est un outil facilitant la sensibilisation. De plus, depuis quelques années, toutes les ventes de garage du quartier se déroulent la même fin de semaine, habituellement la première de juin, et depuis peu des kiosques sont aménagés le même jour sur un terrain municipal pour sensibiliser les citoyens à différentes questions. Par contre, l'absence dans le quartier d'une école primaire ou d'autres institutions ou établissements à caractère communautaire (église, aréna, terrain de balle)

rend peut-être plus difficile la mobilisation autour de structures ou institutions déjà existantes.

L'idée de mobiliser le quartier a commencé à germer en juin 2005 lors de ces ventes de garage. Puis à la fin novembre, une visite sur les lieux a permis d'initier des responsables de l'association de quartier au dépistage et à l'éradication de l'herbe à poux. À l'assemblée générale de l'association en mars 2006, les choses se sont précisées. Un plan d'action a été préparé, incluant un volet communication aux médias. Le plan prévoyait notamment un dépistage détaillé dans la semaine du 23 mai, une journée de sensibilisation avec visite guidée le 3 juin (journée des ventes de garage) et la journée d'arrachage le 10 juin. Le 3 juin, les personnes allergiques ont été invitées à laisser leur nom et leurs coordonnées pour un éventuel témoignage sur les changements dans leur qualité de vie grâce à l'action collective. Enfin, entre le 15 août et le 15 septembre, deux mélanges de semences pour former un couvert compétitif seront ensemencés : un mélange avec *Puccinellia* (plante résistant à la salinité) pour le bord d'un boulevard jouxtant le quartier dont l'accotement est en gravier et un mélange de rudbeckies et de centaurées dans les autres lieux où on aura trouvé de l'herbe à poux.

Une subvention de la Commission Gatineau en santé devrait pouvoir défrayer les frais pour ce projet pilote qui pourra éventuellement être repris dans d'autres quartiers de la ville.

On agrandit la Table!

par Renée Levaque, DRSP de la Capitale-Nationale

Madame Elisabeth Masson qui pendant de nombreuses années, a agi à titre de répondante de la Table, s'est vu confier de nouveaux mandats à la Direction de santé publique de la Montérégie. Son départ nous aura permis de constater la taille de la besogne qu'elle abattait et nous ne pouvons que lui être reconnaissants d'avoir si bien veillé aux destinées de la Table. Heureusement, l'absence d'Elisabeth ne sera que temporaire et elle continue à suivre les travaux de la Table du coin de l'œil.